

J.LACAN[gaogoa](#)[≤ ≥](#)

XV- L'acte psychanalytique

version rue CB

[note](#)**31 janvier 1968**

(p125->) Charles MELMAN : Dans le cadre de ce qui était un projet d'enseignement pour l'École freudienne, j'avais suggéré à Jacques Lacan que nous envisagions des réunions qui pourraient être à rythme variable, mensuelles par exemple, où pourraient se retrouver les gens principalement de l'École qui s'intéressent au séminaire et où pourraient se mettre en forme un certain nombre de questions, voire de difficultés qui sont précisément soulevées par ce séminaire.

Car, en fait, ces discussions entre nous concernant le séminaire ont lieu soit dans des groupes de travail, soit dans des réunions amicales, ou pas amicales, peu importe, en tout cas ces discussions ont lieu et il me semblait que ce pourrait être un juste retour que d'essayer ensemble de mettre ces questions en forme si cela, bien sûr, s'avère soit réalisable, soit intéressant pour nous.

Aussi n'ai-je sollicité absolument personne pour préparer aujourd'hui quelque chose sur les premiers séminaires que nous avons eus cette année, concernant ce point crucial : l'acte psychanalytique.

Ce que je vous propose, c'est donc que nous essayions aujourd'hui de voir si nous pouvons essayer cette formule de groupe de travail, en tentant de mettre en forme les questions, les difficultés que nous pose le séminaire.

Pour introduire les choses, je ne ferai pas de triage, de tri dans les argumentations qui ont été apportées par Jacques Lacan jusqu'ici. Ce tri serait en effet déjà, à mon sens, marqué d'une certaine partialité, d'un certain point de vue précis. Je me contenterai donc, pour introduire notre discussion, d'essayer de reprendre, pour les divers séminaires - peu importe jusqu'où nous irons ou nous n'irons pas, nous verrons (p126->) bien - sous forme de formules tout à fait brèves, ce qu'il a pu en être des articulations importantes et nous pourrons, après l'évocation ainsi faite par moi des problèmes soulevés dans les divers séminaires, voir si nous avons ou nous n'avons pas là-dessus des éléments à engager dans une

discussion.

Vous savez que Jacques Lacan fait volontiers remarquer que l'obstacle ou les obstacles que peut rencontrer son enseignement se situent très rarement, sinon de façon très exceptionnelle, au niveau de ce qui pourrait s'appeler une antithèse. Il n'y a peut-être pas de raison pour que nous ne puissions pas essayer ici - par exemple - de mettre en forme ce qui pourrait peut-être figurer là comme élément essentiel du dialogue.

Dans le premier séminaire par exemple, celui qui s'est tenu le 15 novembre, un certain nombre de formules qui introduisent la question de l'acte psychanalytique, tel le rappel de cette formule déjà ancienne : « Le Transfert est la mise en acte de l'inconscient »; d'autre part, qu'est-ce que l'on pourrait considérer comme acte dans un champ périphérique encore à la psychanalyse: l'entrée dans la psychanalyse, par exemple, est-ce un acte ? S'installer comme psychanalyste, doit-on le ranger dans la catégorie de l'acte ?

Le rappel que l'acte a volontiers été identifié à l'action, autrement dit à quelque chose qui concernait essentiellement la motricité et la fonction de la décharge, l'évocation du processus stimulus-réponse et, cependant, première question soulevée : le champ de la psychanalyse existait-il avant l'acte de sa naissance? Où était-il? Ou bien en tout cas, qui le savait? Donc un premier aperçu, un premier flash sur ce qui concerne l'effectuation de l'acte, et ses effets.

Le même exemple est développé : qu'en était-il du champ de l'algèbre avant l'invention de l'algèbre ? Même question à laquelle est ajoutée par exemple une réponse de ce type : il n'est pas question de contester que la réalité est antérieure à la connaissance. Mais, dans ce même registre, qu'en est-il du savoir ?

La deuxième partie de ce premier séminaire est sensiblement concernée par l'expérimentation pavlovienne où il est mis en place que la démarche de Pavlov est une démarche de type structural, que ce que Pavlov, sans se reconnaître comme tel, mettait en fait en oeuvre, vis-à-vis de l'animal, vis-à-vis de son expérimentation, était un système qui fonctionnait en fait comme (p127->) structure, ne serait-ce que parce que, contrairement au réflexe, la stimulation s'y présentait déjà comme inadéquate à toute fruition essentielle.

Ou bien encore cette formule, toujours dans ce même registre : le sifflet représente, si le signifiant est ce qui représente le sujet pour un autre signifiant, le sifflet, dit Lacan, représente Pavlov pour un signifiant, ce signe de la sécrétion gastrique qui prend sa valeur d'être un effet de

tromperie.

Et de même, dans ce système, cette remarque qui ne manque pas de saveur et qui, je crois d'ailleurs a déjà été source de plaisanterie, que Pavlov recevait son propre message sous une forme inversée, autrement dit que c'était à cause de la sécrétion gastrique que Pavlov en retour soufflait dans sa petite trompette.

Voilà par exemple un certain nombre de points que j'ai relevés dans ce premier séminaire. Il est possible qu'il y en ait d'autres que vous souhaitiez, vous, relever si vous avez des notes.

Est-ce que, là-dessus, nous pourrions déjà engager une discussion ?... Est-ce que tout ceci vous paraît aller de soi et pouvoir être entériné tel quel ?

Ginette MICHAUD : Dans votre énoncé, vous avez dit que Lacan reprend le thème « le transfert est la mise en acte de l'inconscient ». Or il me semble que, dans les formulations antérieures à celle-ci, c'était « le transfert est la mise en acte de la réalité de l'inconscient ». Est-ce que les deux choses veulent dire la même chose ou bien est-ce qu'il y a une différence entre ces deux formulations ? Parce que le terme « réalité » placé là, ce n'est pas habituellement sans effet que cette formule est utilisée.

Charles MELMAN : Qu'en pensez-vous ?

Jean OURY : Il a même dit une fois « mise en action de l'inconscient », dans le séminaire sur l'angoisse. Mais je pense qu'il ne faut pas trop s'arrêter à...

Charles MELMAN : Ce que soulève Ginette Michaud est quand même, je crois, quelque chose qui peut avoir son prix. Je ne suis pas sûr qu'il y ait antinomie entre ces deux formulations. Il ne me semble pas du tout qu'elles se contredisent.

Paul LEMOINE : A propos de l'action et du transfert, (p128->) je voudrais faire observer que j'éprouve une difficulté à relier, en quelque sorte, l'action et, d'autre part, l'acte psychanalytique. parce qu'il se passe ceci, c'est que dans certaines analyses interminables, ce qui existe, c'est en quelque sorte chez les patients un mécanisme de répétition qui fait qu'ils parlent sans cesse et qu'ils n'agissent jamais. Alors comment agir dans le transfert pour obtenir justement que cette mise en acte de l'inconscient devienne une mise en acte du conscient, ou tout au moins une mise en acte, parce que pour dire que l'action est du domaine du conscient ou de l'inconscient, je n'en sais rien. Mais qu'en est-il de l'inhibition ?

Charles MELMAN : Voilà effectivement aussi une question qui concerne tout à fait notre propos. Vous demandez comment dans certaines analyses, du type analyse interminable - vous faites référence par exemple au texte de

Freud sur L'analyse finie et infinie - et vous évoquez le cas de ces patients qui parlent sans cesse et, dites-vous, n'agissent jamais. Si je vous suis bien, vous posez la question : comment effectivement passer là à ce qui serait l'acte psychanalytique.

Paul LEMOINE : Non. Quelles relations y a-t-il entre l'acte psychanalytique et l'action? C'est cela.

François TOSQUELLES : Il me semble que peut-être les deux formulations premières que vous avez reprises «le transfert est la mise en acte de l'inconscient » et « l'acte d'entrer dans la psychanalyse » ou « l'acte de devenir analyste », il y a peut-être des points communs dans ces mots, mais aussi des points complètement différents.

Le point différent, à discuter d'ailleurs, c'est cette mise en acte du transfert, qui est plutôt quelque chose qui rappelle les actes d'une comédie : 1^{er} acte, 2^o acte, 3^o acte, 4^e acte, c'est-à-dire une sorte de mise en scène, avec des coupures plus ou moins: 1^o acte, 2^o acte, etc.

Ceci est tout à fait différent de l'acte d'entrée en analyse ou de l'acte inaugural qui est d'abord, me semble-t-il, peut-être d'une autre structure. Pour qu'il y ait acte, contrairement à l'agir dont vous parlez, il me semble que c'était cette comparaison entre l'acte et l'agir, agir ne comporte pas de répétition ; ça va vers la technique si vous voulez; tandis que l'acte, au fond, c'est quelque chose qui s'inscrit davantage comme devant un témoin. Il y a toujours trois (p129->) personnes au moins. Il y a la validation des actes. Il y a la demande de reconnaissance de l'acte. Si j'ai bien compris certains aspects de la pensée de Jacques Lacan, ce n'est pas par hasard qu'il disait : « l'acte sexuel n'est pas un acte » ; il disait que c'était un agir, en gros, alors qu'on ne dit pas qu'on fait un agir de mariage. Le mariage est un acte. Le tirer un coup n'est pas un acte parce que c'est un engagement et une reconnaissance qui, par définition, comporte la répétition. On inscrit quelque chose chez le maire ou chez le curé, ou peut-être entre parenthèses chez le grand Autre. Cela veut dire que, quand il y a contestation, on peut ressortir. Un acte peut toujours ressortir. Il doit ressortir. Il doit revenir par définition. Tandis qu'un agir ne peut pas revenir. Non pas ne peut pas mais c'est indépendant, ce n'est pas constitutionnel d'un agir de revenir.

Je voudrais dire un mot sur ce qu'a dit Lacan, et c'est vrai, que dans l'histoire de Pavlov, il y avait une image structurale inconsciente de la part de Pavlov. Mais comme il l'a abordé la première fois dans les premiers mots, c'était précisément dans un autre contexte, c'est précisément de l'agir, un stimulus-réponse. Dans le fond, la motricité n'a rien à voir avec l'acte, si j'ai bien compris.

Stimulus-réponse, c'est par là qu'il a engagé le problème de Pavlov, en

tant que stimulus-réponse. Avec la version que vous avez donnée, qui est aussi vraie, il me semble qu'elle peut nous induire à ne pas saisir le pourquoi d'emblée de poser le problème de Pavlov ce jour-là.

Jacques RUDRAUF : Il me semble que, en ce qui concerne le point de départ pour définir un peu ce qu'on entend par acte, il y a une troisième dimension qui n'a pas été évoquée aujourd'hui encore, qui est pourtant présente à l'esprit et qui est évidente dans le transfert mise en acte de l'inconscient, c'est la définition de l'acte comme actuel ou actualisation par rapport au virtuel. L'acte opposé à l'action ou l'acte tel qu'il est en tant qu'état civil, comme étant répétition; mais la notion d'actualisation par rapport à ce qui est virtuel est aussi fondamentale.

Xavier AUDOUARD : Je tendrais à penser que, contrairement à ce qu'a dit M. Tosquelles, la notion d'acte n'implique nullement la notion de reconnaissance, bien au contraire.

Je pense que l'acte, en tant qu'il implique la no-(p130->)tion de reconnaissance est plus une mise en condition du sujet qu'une mise en acte du sujet, c'est-à-dire que le conditionnement, au sens pavlovien du terme, me paraît inclure cette réflexion, cette représentation de soi qui fait que la motricité accepte de se déplacer quant à son objet à partir de quelque chose qui lui est renvoyé, et renvoyé par l'Autre puisque, selon Lacan, l'Autre, ici, est présent, à partir d'une réflexion du sujet par l'Autre, c'est-à-dire par la dimension du miroir. C'est à ce titre là que le sujet peut accepter de se rassurer quant au déplacement de l'objet de son acte. Tandis que la mise en acte du sujet, elle, me paraît nous renvoyer à l'origine. J'ai l'impression - et Lacan aussi puisqu'il nous a donné la notion d'acte comme la notion de pur commencement - que la notion d'acte renvoie le sujet à son origine, c'est-à-dire à ce lieu où il ne peut se réfléchir, où il est justement pur commencement, c'est-à-dire pur acte de pur sujet.

Je pense que si c'est une condition suffisante que l'acte soit reconnu, ce n'est pas une condition nécessaire. Je pense que l'acte, si on veut en purifier la notion, au contraire nous renvoie à une expérience originare, qui fait qu'un bref instant, le sujet accepte de ne pas se reconnaître dans son acte; il se reconnaît dans les représentations qu'il en donne, c'est-à-dire dans les conséquences que son acte peut recevoir. C'est déjà un mécanisme qu'on peut aligner sur la série obsessionnelle, mais en tant qu'il accepte d'être acte, il ne peut pas accepter, en même temps, d'être représentation de lui agissant. Autrement dit, je pense que c'est du côté de la mise en condition que se situe l'imaginaire, et du côté de la mise en acte que se situe la vie symbolique. C'est une question que je pose à Tosquelles qui au contraire a insisté, à mon avis, sur l'aspect imaginaire et intersubjectif de l'acte qui me paraît pouvoir y être inclus mais qui ne me

paraît pas en tout cas lui appartenir de plein droit.

Irène ROUBLEF : Je ne voudrais pas dire tout ce que j'ai à dire maintenant, puisque cela porte sur tout le séminaire de Lacan; en tout cas ça tombe dans ce que disait Tosquelles, dans la différence entre l'acte et l'agir. Je crois d'ailleurs que Lacan dit « l'acte » et le « faire » qui déterminent tous les deux ensemble l'acte psychanalytique.

Ce dont je voulais parler, c'est des rapports de l'acte psychanalytique avec l'*acting out* et le passage à l'acte. Je crois que ce dont parlait Tosquelles, (p131->) c'était - dans la perspective de Lacan - ce qu'il appelle l'*acting out*, c'est-à-dire quelque chose qui se montre, quelque chose qui veut, en effet, se faire reconnaître. Mais j'aimerais bien en reparler tout à l'heure quand on aura vu tous les séminaires.

Eugénie Lemoine : La réalité comme préexistante au savoir, dont vous avez dit qu'on ne pouvait pas la mettre en question je crois, il me paraît au contraire que c'est la seule question. Est-ce qu'il y a antinomie entre la réalité et le savoir ? Où est la différence ?

Charles MELMAN : La réalité préexistant à la connaissance. Mais, dit Lacan, qu'en est-il du savoir ?

Eugénie LEMOINE : C'est là le problème. C'est cette relation là. C'est un gros problème.

François TOSQUELLES : Je ne suis pas trop étonné de cette incompréhension. Je dirais que c'est pour ça que j'ai parlé avec un accent, pour faciliter l'incompréhension.

Mais, réellement, je ne crois pas que ce soit un problème d'accent qui a empêché de tourner les choses de telle façon que... Par exemple, comme j'ai présenté les choses, j'ai pu comprendre ce qu'était un acte, j'ai pris cette image de l'acte de mariage, ou de l'acte de baptême, ou de l'acte notarial etc. C'était précisément pour montrer que c'est un acte symbolique et non pas un acte imaginaire. Ce n'est pas imaginaire d'aller se marier. Le mot « inscrire », quelqu'un a dit « écrire », j'avais prononcé plutôt suivant, je crois, Freud qui parlait tout le temps de l'inscription etc. Donc, mon intention c'était de dire que précisément l'acte était quelque chose de fondateur. C'est ainsi que pour reprendre encore l'image exagérée de l'acte sexuel, ce qui est fondateur, c'est le mariage et non pas le tirage du coup.

Charles MELMAN : La question reste posée de savoir si le mariage est un acte ou pas.

François TOSQUELLES : A chaque civilisation, il y a ces prises d'acte qui sont consacrées par un type de coutume déterminé, qui se font différemment.

Mais je voudrais dire encore une chose à ce sujet, pour différencier mieux cette histoire des actes et de l'action, de l'agir. On ne dit pas que nos agir nous suivent, tandis qu'on dit : nos actes nous suivent. (p132->) C'est très important, et une fois de plus cela pose le problème de la répétition, de la mémoire etc. L'agir peut nous suivre ou ne pas nous suivre, tandis que nos actes nous suivent, c'est absolument certain.

Peut-être le problème qui crée un peu plus de confusion est entre acte et action, et non pas entre acte et agir; parce que dans l'action, par contre, il y a cette histoire de reconnaissance, de participation, même dans nos actions financières ; si vous achetez une action financière, vous n'achetez pas un acte, vous achetez une action, et vous participez à l'économie, au bénéfice et à la perte. C'est précisément ces actions qui sont négociables, transférables. Le travail de l'ouvrier à l'usine n'est pas transférable ni négociable. C'est l'action qui est négociable. Il me semble que cela pose le problème.

Charles MELMAN : Je crois, M. Tosquelles, que vous avez bien pu reprendre ce que vous vouliez dire.

Paul LEMOINE : Je voudrais simplement demander à Tosquelles si un mariage qui n'est pas consommé est un acte ou un agir.

François TOSQUELLES : Il n'y a pas de mariage qui ne soit pas consommé, dit l'Église. Le mariage est nul s'il n'est pas consommé. Un acte nul.

Paul LEMOINE : Qu'est-ce que c'est que l'agir sexuel dans l'acte du mariage ?

Charles MELMAN : En tout cas il y a un mot que je voudrais dire là tout de suite. Pour ma part, je craindrais un peu que nous ne pratiquions une inflation, sous le terme d'acte, d'un grand nombre d'éléments qui n'ont peut-être avec lui que des relations d'homonymie.

Justement, le problème du séminaire de cette année est, je crois, de parvenir à isoler ce qui serait la spécificité de l'acte en tant que tel, c'est-à-dire justement ce qui permettrait de le distinguer radicalement et avec certitude de toute hésitation concernant l'action, concernant l'agir, concernant les actes d'Etat civil. C'est, je crois et Lacan le souligne, à partir du champ de la psychanalyse que la question de l'acte se trouve mise en place, se trouve à la fois éveillée, évoquée, et en même temps autorise peut-être les développements qui nous permettent de le mettre en place.

Or ceci serait peut-être une première remarque concernant le risque que nous n'engouffrons en fin de compte sous ce terme justement ce qui appartient encore et fort légitimement à toutes nos interrogations. Il

est donc à la fois légitime de les engouffrer mais il est peut-être aussi légitime de le pointer déjà.

Xavier AUDOUARD : Je voudrais simplement demander à Tosquelles s'il pense que, par exemple, l'origine du langage est un acte.

De deux choses l'une : ou il le pense, ou il ne le pense pas. S'il le pense, alors il est d'accord avec moi pour dire que le langage ne pouvant reconnaître sa propre origine, sinon dans les philosophies rationalistes dont il n'est pas question ici de faire la critique, mais si le langage ne peut reconnaître sa propre origine comme telle et que cependant l'origine du langage soit un acte, alors l'acte échappe à la reconnaissance. Ou il ne pense pas que l'origine du langage soit un acte, alors, je lui demande de me dire ce qu'il est.

Themouraz ABDOUCHELI : Je me demande si la façon dont tu as introduit les débats, séminaire par séminaire, est la plus propice, justement, à ne pas créer l'enlissement dont tu as parlé tout à l'heure.

Charles MELMAN : Il n'est pas du tout sûr qu'on soit en train de s'enliser.

Themouraz ABDOUCHELI : C'est toi qui as parlé de cela. Pour éviter que nous commencions une discussion sur un point, peut-être de détail, mais qui paraît en fait un point très important, je me demande s'il n'y aurait pas lieu de faire un survol rapide, puisque tu as décidé de commencer ainsi, de tous les séminaires ou des questions importantes, plutôt que de procéder séminaire par séminaire.

Charles MELMAN : Est-ce que, toi, tu verrais déjà quelles questions appartenant aux autres séminaires permettraient là un désengagement?

Themouraz ABDOUCHELI : Oui, j'ai une question effectivement à poser, mais qui pratiquement ne s'inscrit dans aucun des séminaires en particulier.

Charles MELMAN : Aucune importance.

Themouraz ABDOUCHELI : C'est une question très latérale, d'incidence surtout pratique et qui nous éloi- (p134->)gne quand même beaucoup du problème de la discussion de l'acte.

Voilà ma question ; je me suis demandé si l'insistance apportée depuis quelque temps par Lacan à produire l'objet a ne va pas avoir sur nos cures une incidence très particulière. Je veux dire que la plupart de nos patients sont des névrosés et qu'en tant que névrosés, comme l'a très bien dit Lacan, leur désir, c'est notre demande.

Or voilà que va se savoir, et, je crois, de plus en plus, qu'il est demandé, qu'il est exigé un objet a, bien sûr objet cause du désir. Mais cet

objet, qui va être en quelque sorte demandé, ne risque-t-il pas d'être à tout coup désormais, et encore plus qu'avant, un objet anal, ce qui fait que nous aurons toujours et de plus en plus des objets anaux. Nous serons donc couverts de merde plus que nous ne l'avons jamais été, comme les pigeons avant la campagne de M. Malraux, et j'ai peur que toute cette merde nous empêche un peu d'y voir clair.

Il y a donc là quelque chose qui, sur le plan pratique, me paraît digne de réflexion, et je voudrais poser la question ici : est-ce que déjà une incidence de ce genre peut se manifester dans nos cures ?

Charles MELMAN : Il y avait un patient fameux, que tu connais bien, qui justement avait une certaine difficulté à y voir clair, ce fameux patient qui avait ce voile sur les yeux qui l'empêchait de prendre contact avec la réalité - ce qu'il appelait la réalité. C'est un symptôme qui n'est pas rare, qui est bien loin d'être rare.

Effectivement, le problème est certainement celui du rapport de cet objet a avec ce voile sur les yeux.

Maintenant, peut-être, comme tu le dis, pourrions-nous voir en cours de route ce qui, dans cette dialectique, permet éventuellement d'y voir clair ou pas, autrement dit quel risque, éventuellement, faut-il ou ne faut-il pas prendre pour que le dit patient cesse d'avoir ce voile sur les yeux. C'est une excellente question. Peut-être avancerons-nous là, comme tu le souhaites, dans nos interrogations. Remarque que certaine façon de ton interrogation n'est pas sans rejoindre celle de Lemoine tout à l'heure, certaine manière concernant justement le problème de ces patients pour qui quelque chose n'arrive pas à se trancher, disons, et la question du pourquoi et du que faut-il faire ?

(p135- >) Themouraz ABDOUCHELI : Pour qu'on comprenne bien le sens de ma question : j'ai peur que quelque chose qui existe déjà et qui existe trop souvent, à savoir cette espèce de liaison du désir du sujet à ce qu'il pense être la demande éventuelle de l'analyste, ne rencontre là une structure réelle, l'analyste lacanien demandant effectivement quelque chose.

Charles MELMAN : C'était L'homme aux loups que j'évoquais à propos de ce voile sur les yeux.

Claude CONTE / Je voudrais faire une petite remarque à propos de ce que nous propose Abdoucheli comme sujet de réflexion, pour autant qu'en effet cela suscite un certain nombre de commentaires, de questions qui surgissent tout de suite.

Par exemple vous avez demandé précisément en quoi il lui semble que l'enseignement lacanien soit quelque chose qui nous amène, en tant que nous serions situés par le patient dans son illusion comme demandeurs, en quoi l'enseignement de Lacan nous demanderait à demander l'objet a, en quoi

l'objet a serait l'objet réel de notre demande. Il me semble qu'il y a un certain franchissement dans ce que tu dis là-dessus.

Themouraz ABDOUCHELI : Bien sûr.

Claude CONTE : Autre question, qui va un peu au-delà.

Après tout, si le patient nous aborde ainsi, sous cette forme de la demande, ma foi, on peut dire que c'est là quelque chose qui est une donnée d'entrée de jeu, et on peut dire aussi que la logique de l'analyste - ceci Lacan l'a dit - est toujours intégrée aux fantasmes que l'analysé ou l'analysant construit autour de la cure.

De ce point de vue, je ne vois pas ce que nos positions par rapport à l'enseignement de Lacan, apporteraient de très nouveau dans la situation; je dirai même que si cette logique que construit Lacan se trouve être plus proche de la réalité des choses ou de la dialectique concrète, je vois mal en quoi elle concernerait comme pouvant bloquer là quelque chose dans la cure.

Themouraz ABDOUCHELI : Je ne dis pas que la logique de Lacan puisse bloquer quelque chose dans la cure, mais je parle de la connaissance qui s'en fait au dehors et qui s'en fera de plus en plus, la façon dont cette connaissance peut venir gêner cette cure. C'est (p136->) un problème pratique que je pose.

Charles MELMAN : Il y a peut-être une autre question, celle de savoir si l'analyste lacanien demande quelque chose ou si c'est quelque chose qui se trouve mis en place par une structure vis-à-vis de laquelle l'analyste comme l'analysé - c'est ce que Conté essayait de souligner - se trouvent liés de façon étroitement dépendante. Je veux dire par là que, qu'il s'agisse d'un analyste qui soit lacanien ou pas et qui formule ou non le concept de l'objet a, la question de l'objet a sera de toute façon, et nécessairement, et obligatoirement présente.

Il suffit d'ouvrir un grand nombre d'articles de psychanalystes appartenant à d'autres écoles pour se rendre compte que la question de l'objet a et du moyen le moins mauvais de ne pas en faire mauvais usage, est sans cesse posée, même si elle ne parvient pas à une formulation qui permette effectivement un aboutissement du type de celui que souhaitait tout à l'heure Lemoine.

Donc, il me paraît que c'est forcer ou dévier les termes que de poser sous cette forme la question de la relation de l'analysé à l'analyste lacanien; la question de l'objet a est posée de toute façon, le seul problème étant de savoir comment s'en servir et quels risques il y a à prendre dans son usage. C'est là la question.

Autrement dit, on pourrait dire aussi bien à la limite que l'analyste (lacanien ou pas lacanien, ou peu importe) a priori, lui, ne demande rien.

De toute façon, l'objet a va venir en circulation.

Jean AYME : A propos du dialogue qui vient de se dérouler, la question peut se poser de savoir - et l'intervention de Conté l'a précisé - si l'analyste, lacanien ou autre, est un demandeur ou un sujet supposé demandeur. Car c'est bien cela dont il s'agit, et peut-être heureusement, cette insistance mise sur l'objet a peut amener un dévoilement de quelque chose qui se déroule rarement dans les sociétés de psychanalyse et qui est le statut socio-économique du psychanalyste, puisque aussi bien cette pratique se fait - et c'est à partir de sa position qu'il la précise - dans un champ de pratique dite libérale qui, en régime capitaliste, est une pratique commerciale. Il est possible que, s'il ne tente pas un dévoilement de cette dimension là, quelque chose risque de mal s'articuler entre le demandeur vrai et le sujet supposé demandeur.

Je voulais également intervenir sur le séminaire du (p136->) 15 novembre à propos d'une interrogation qui était de savoir pourquoi Pavlov était venu là ce jour là, en même temps que la formulation du séminaire de cette année l'acte psychanalytique est une provocation au niveau de ce personnage qui a pour fonction de manier la parole dans le champ du langage, par référence à cette formule de la sagesse des Nations que les paroles s'envolent et les écrits restent.

Pour revenir à cette dimension, il y a quelque chose qui me semble avoir été pointé par Lacan, dans cette problématique qui sous-tend la discussion sur l'acte et l'action, qui est la vieille problématique philosophique de l'idéalisme et du matérialisme. Il me semble que c'est pour cela que Pavlov est venu ce jour là. Et tu n'as pas rappelé cette phrase que j'avais notée: « Là où est le langage, il n'y a aucun besoin de faire référence à une entité spirituelle ».

Je pense que cette phrase n'était pas inutile à rappeler, pour autant qu'elle peut permettre d'articuler cette problématique.

Charles MELMAN : Il y a quand même, pour reprendre ce qui a été soulevé dans les diverses questions jusqu'ici, ceci :

Lacan pose au départ ce paradoxe que ce soit dans le champ psychanalytique que la question de l'acte puisse être posée, c'est-à-dire dans un champ où finalement l'acte n'a été jusqu'ici reconnu comme tel qu'en tant que manqué, que raté, ce qui quand même est un premier problème, et dans un champ aussi où, justement, la règle veut que l'on s'abstienne au cours de la cure de tout ce qui serait acte. C'est aussi à partir d'un certain voilement de ce qu'il en est de l'acte psychanalytique chez les psychanalystes que Lacan origine ou restitue l'émergence de son interrogation.

Lemoine a très bien repris, me semble-t-il, cette question, à ce niveau clinique qui est précisément celui de la fin de la psychanalyse et de ce qu'il en est, à ce moment là, de l'acte.

Je rappelle bien que cela ne concerne pas le premier séminaire, mais je dis bien: peu importe, Lacan situe bien là une difficulté concernant l'acte psychanalytique dans sa relation avec les psychanalystes, autrement dit quelque chose qui concerne ce qu'on pourrait appeler leur sort en ce qui concerne l'acte dont ils font profession.

(p138->) Un autre point, pour reprendre brièvement ce qui a été cette discussion entre Tosquelles et Audouard, concerne le fait de savoir si l'acte implique ou non reconnaissance, voire enregistrement. Il me semble que deux choses là pourraient à la fois s'évoquer, à la fois la fonction justement de la Verleugnung qu'Audouard, si je ne me trompe, a soulevée, a abordée sans citer ce terme, en tant que justement il y aurait par rapport à l'acte quelque chose qui ferait que le sujet serait amené à le nier ; mais, concernant la reconnaissance de l'enregistrement, quelque chose qui pourrait peut-être aussi se situer du côté de ce que l'acte inaugure comme champ, comme nouveau champ. Autrement dit une articulation là peut-être un peu délicate, s'il fallait se servir du terme de reconnaissance ou d'inscription, mais en tout cas quelque chose qui, bien entendu, au niveau de l'acte - c'est en tout cas comme ça qu'il est essayé qu'il le soit spécifié - quelque chose qui marque le commencement, l'ouverture d'un nouveau champ.

M. NOYES : Il me semble qu'il y a un mot qui devrait être introduit à ce moment là, vous venez d'ailleurs de l'introduire avec un accent que vous avez dit manqué; je me demande si ce qui est la spécificité de l'acte analytique et ce qui le distingue des actions ou des autres actes, en particulier de l'acte médical, c'est que l'acte psychanalytique présentifie d'emblée, et c'est cela qui fonde la cure, la dimension du manque.

Ma question serait : est-ce qu'on peut bien reconnaître ce qu'il y a de spécifique dans l'acte psychanalytique, sans introduire non seulement la notion de manque mais la notion de coupure, car il me semble que la notion de l'acte a été mise, à la fin du séminaire, avec celle de coupure. Est ce qu'on peut penser acte sans penser coupure ?

Ginette MICHAUD : J'allais à peu près dire la même chose. Le démarrage de la discussion, c'était tout de même d'articuler le transfert avec l'acte. Or, il ne peut pas y avoir de transfert s'il n'y a pas de coupure, et il me semble que ce n'est pas le propre de l'acte psychanalytique que d'être scandé par une coupure. Il me semble que c'est le propre de tout acte par rapport à l'agir, justement, de se fermer par une coupure et la possibilité de se refermer non pas sur un système clos mais, si on peut dire, vers une clôture autant qu'une coupure, pour être mis en circulation, en ce sens qu'un acte, pour qu'il vous suive, il est marqué, il est défini, on n'y

revient pas. On y revient quand il y a à y revenir, mais il est fermé.

(p139->) On peut dire que, pour qu'il y ait transfert, transport, tout ce qui est du ressort de la dynamique dans le transfert, il faut que quelque chose soit coupé, qu'il y ait une césure à partir d'un moment quelconque, et on peut même articuler la formation du grand Autre avec la coupure du premier signifiant et la possibilité comme ça, qu'il y ait permutation, transmutation; on ne peut pas parler de l'un sans l'autre et de même, faire une analogie avec les systèmes de troc et la monnaie : à partir du moment où il y a l'estampille et la possibilité de mettre en circulation une valeur qui soit une valeur d'échange.

Lucien MELESE : J'ai été un peu surpris tout à l'heure de la discussion sur l'introduction du a en circulation dans les milieux psychanalytiques. Il y était avant, bien sûr, mais il y a eu quand même la coupure de l'acte du séminaire qui lui a apporté l'estampille de la connaissance, quelque chose là qui fait que ce n'est effectivement pas la même chose de se référer à un a non nommé, et donc qui circule dans le texte comme ça sans en sortir, et une structure a avec cette structure. Ce n'est pas la même chose.

Jean OURY : Je voudrais ajouter une question à cette liste impressionnante. Tu as cité la seconde phrase : l'entrée dans la psychanalyse, et puis « s'installer comme psychanalyste ». C'est quand même déjà un problème en ce sens qu'il faudrait faire l'articulation entre « entrer dans la psychanalyse » et « s'installer comme psychanalyste ». Cela pose ce fameux problème de l'analyse didactique. Ce serait intéressant de voir s'il y a une distinction plus ou moins fine à faire entre l'acte d'entrée en psychanalyse et l'acte d'aller se présenter à une société de psychanalystes pour être analyste, qui entre quand même dans une perspective strictement analytique. Autrement dit, n'est-ce pas, cet acte d'aller faire le tour de certains bonshommes dans une société constituée donc positive, il semble que c'est quand même un acte, mais qui a une certaine importance pour être analyste, et en quoi cela s'articule avec l'acte individuel d'entrer en analyse ?

Il me semble qu'on ne peut certainement pas résoudre la question d'emblée, mais que se pose à travers cette fausse opposition le problème de la didactique. Autrement dit est-ce que c'est la même chose d'entrer en didactique ou d'entrer en analyse ?

Claude DORGUEILLE : A ce propos, justement, j'avais noté dans le séminaire la formule suivante : commencer (p140->) une analyse est effectivement un acte. Mais Lacan avait ajouté « qui le fait » ? et il avait dit ensuite qu'on ne pouvait pas attribuer la structure d'acte à celui qui s'y engageait.

Charles MELMAN : Oui. Il est bien sûr qu'un certain nombre de questions, les vôtres comme celles du séminaire, concernent ce qui est la relation de

l'analyste avec le savoir, et en particulier avec ce qui se trouve mis en place à partir de l'ouverture de la cure, c'est-à-dire la présentification d'un sujet supposé savoir et sans aucun doute ce qui est dans le même temps l'intimité de l'analyste avec ce sujet supposé savoir, animateur en quelque sorte de la cure.

Il est certain qu'il y a là une situation éminemment pratique, dont les effets peuvent certainement se suivre très loin, y compris sans aucun doute au niveau des problèmes marginaux, mais à la limite seulement de l'organisation des sociétés de psychanalyse. Il est certain qu'il y a là quelque chose qui occupe ce qu'on pourrait à proprement parler appeler l'essentiel.

Félix GUATTARI : Quand Lacan a fondé cette École, en rupture, en coupure d'avec toute une longue tradition du mouvement psychanalytique dans un certain comportement d'évitement, justement, relativement à ses responsabilités, il a, pourrait-on dire, commis un acte qui pèse sur chacun d'entre nous, et, je trouve, qui pèse singulièrement dans une séance comme celle-là, avec le côté un peu affligeant d'avoir à dire en quelques mots quelque chose - sur quoi? - sur une demande précisément de Lacan; demande de quoi? Qu'on lui renvoie l'ascenseur? demande qu'il y ait une sorte de retour, de réponse à cette question qu'il a posée quand il a dit: «je fonde, seul comme toujours... » je ne sais plus comment il l'a dit. Et je m'interroge sur la question de Lemoine. Quand Lacan a baptisé quelque chose qui procède de l'objet partiel, à son origine, il l'a baptisé l'objet a. Le fait qu'il ait pris cette première lettre de l'alphabet, qui a donné du même coup un certain caractère d'inscription, de lettre, enfin l'instance de la lettre, cet acte de faire passer quelque chose qui était dans le mouvement psychanalytique dans une certaine dénomination, cet acte de création d'un nom, donc qui fait qu'il a endossé la paternité d'un certain reclassement rationnel, est quelque chose qui, en quelque sorte, nous met tous, dans cette École, dans une position transférentielle, tout particulièrement par rapport à ce qu'il faut bien reconnaître, à (p141->) savoir que Lacan, d'une certaine façon, a refondé, a remis en acte la psychanalyse après Freud.

Or je pense que dans ces conditions, il y a toute une incertitude qui se manifeste dans le fonctionnement même de l'École ; il en a été parlé lors d'un congrès il y a maintenant deux ans. Je ne sais pas si les choses ont été tellement reprises, s'il a été tellement tenu compte des observations, des propositions qui avaient été faites. Toujours est-il que la Société de Psychanalyse, l'École Freudienne, en quoi est-ce qu'elles constituent un répondant de cet acte de reprise du freudisme ?

Je crois que c'est un peu le piège de la séance d'aujourd'hui de savoir comment est-il possible de parler après un acte ? Comment est-il possible de parler après cette responsabilité prise par Lacan d'une coupure et d'une refondation de la psychanalyse? Et, ma foi, je crois que le renvoi qui nous

est fait ici, dans cette séance, devrait au moins nous porter à aller plus loin qu'à la seule question de l'acte et à tourner autour de cet acte qui ressemble plus à une inhibition, qui ressemble plus à une incapacité d'aller dans l'au-delà de l'élucidation.

Charles MELMAN : Que voyez-vous d'affligeant dans votre propre interrogation ?

Félix GUATTARI : C'est le fait que tout ce qui se développe dans L'École Freudienne depuis, je crois, des années, n'est qu'un strict démarquage des formulations de Lacan ou alors, dans certains cas, a un certain caractère d'originalité, mais dont l'affirmation est très incertaine.

Je considère que Lacan s'est engagé sur un terrain qu'il a longuement préparé à l'avance, qu'il a longuement construit, à travers toute l'histoire de la psychanalyse, et j'ai l'impression qu'il y a une sorte d'inhibition - d'ailleurs très classique dans les mécanismes de groupe - qui est celle que la plupart d'entre nous, je crois, à commencer par moi, avons une certaine difficulté à nous mettre en acte du point de vue analytique dans les champs spécifiques qui ne sont précisément pas spécialement celui de Lacan, et pas spécialement dans le sillage de Lacan. Il y a ainsi une sorte de difficulté à parler de ce qu'est notre engagement dans la psychanalyse, ou plutôt de ne vouloir en parler que là où Lacan nous laisse un tout petit joint, (p142->) un tout petit jeu pour pouvoir je ne sais pas trop quoi dire... Et je m'interroge très sincèrement sur ce que nous sommes en train de dire depuis le début de cette séance.

M. Y . . : je voudrais reprendre une question qui est peut-être la même que celle qui s'est exprimée : s'agit-il pour nous, depuis le début de cette discussion et de ce séminaire, d'interroger la psychanalyse à partir du champ général structural du langage ? C'est-à-dire de demander qu'est-ce qui, dans la psychanalyse, mérite d'être désigné par ce que le langage nomme acte, ou est-ce que c'est l'hypothèse inverse ? C'est-à-dire est-ce que nous allons demander à la psychanalyse de nous apprendre véritablement ce qu'est l'acte et, au besoin, de nous l'apprendre contre le langage, ce que pourraient justement indiquer les remarques que vous aviez faites, à savoir que c'est dans la psychanalyse que nous savons que l'acte apparaît comme manqué, comme ce qui doit être évité donc, de façon précise, comme la coupure à l'égard du langage et à l'égard de ce que le langage nous entraînerait à comprendre comme acte ?

Dans cette seconde hypothèse, comment saurons-nous, en fait? Qu'est-ce qui va nous faire comprendre que le psychanalyste n'est pas en train de se servir du langage pour échapper à la fois à l'acte et à la vérité de l'acte ? Et ce que nous serions en train de faire maintenant, est-ce que ce ne serait pas à la fois l'épreuve et la jouissance de ce réduit, de cette protection que le langage donne contre l'acte et la vérité de l'acte ?

Charles MELMAN : Il y a deux points sur lesquels je donnerai mon opinion, à moins qu'il y ait d'autres opinions qui souhaitent se formuler?...

Mme X . . : J'ai eu l'impression, en écoutant Lacan que, dans les derniers séminaires, quand il a parlé de l'objet a, il s'agissait que le sujet supposé savoir devienne l'objet a en fin de psychanalyse; alors, cela n'aurait peut-être pas l'importance et le sens dans lequel on l'a pris ; mais c'est le but de la psychanalyse qu'à la fin il devienne l'objet a.

Charles MELMAN : Oui. Je voudrais dire deux choses. L'une concernant la remarque de Guattari que, je dois dire, j'ai une grande peine à comprendre et à situer.

Le problème n'est pas justement là de savoir ce (p143->) que Lacan attend d'une réunion de travail, ni de savoir s'il attend qu'on renvoie un ascenseur. Le problème est de savoir ce que nous avons envie de dire là-dessus. C'est déjà une première chose. Nous avons ou n'avons pas. Si nous avons, on peut envisager qu'on puisse en discuter et qu'on puisse en parler.

Je ne vois pas là ce qui fait le moindre problème, je veux dire la moindre ombre.

Félix GUATTARI : Ça fait des années que ça dure.

Charles MELMAN : D'autre part, pour être concernés par un certain champ, effectivement, avec ce que ce champ origine, il n'en reste pas moins que, justement, nous causons, nous parlons, et qu'à la limite, il s'agira même de favoriser les choses. Maintenant, pour ce qui concerne la question de l'originalité, c'est une question absolument passionnante, qui ne manque pas d'intéresser beaucoup de gens. Je dois dire qu'il faut certainement y réfléchir. Elle est très délicate. En particulier, on pose la question de l'originalité par rapport justement à ce qui se trouve effectué ici, c'est-à-dire la mise en place d'une structure. Qu'est-ce que c'est qu'être original dans un travail de recherche et qui concerne une organisation structurée, en mathématiques par exemple? Un mathématicien fait une découverte passionnante, vraiment tout à fait à la pointe; il la publie; et huit jours plus tard - il n'en faut pas davantage - un autre mathématicien qui en a pris connaissance en donne une formule plus générale. Qui a fait la découverte ? Quelle est l'originalité de ces deux mathématiciens ?

Cette question, semble-t-il, mérite d'être posée autrement qu'au niveau de cette sorte de flou, de vague, de halo - et ça nous intéresse, le flou, le vague et le halo - qui concernent l'originalité. Il faudrait essayer d'élucider ce que c'est que l'originalité.

Il y a un texte déjà ancien où Lacan parle de la passion de l'unicité. C'est une interrogation qui a été ouverte par Mme Parisot aux Lectures de Lacan, concernant la passion de l'unicité.

On pourrait peut-être voir aussi quelque chose qui serait, après tout, à mettre entre guillemets, en tout cas à réfléchir, concernant ce qu'on pourrait appeler « passion de l'originalité ». Il n'est pas question de lui accorder des valeurs, de la juger avouable ou désavouable, mais d'essayer de savoir ce qu'il y a là, ce (p144->) que ça veut dire, ce que ça signifie.

Moi, il ne me semble pas du tout qu'au niveau des questions en tout cas posées par exemple aujourd'hui, il y ait eu quoi que ce soit de l'ordre de l'inhibition. Je dois dire qu'au point de vue clinique, je ne l'ai pas particulièrement rencontrée.

Il y a un second propos, concernant ce qui a été dit par M. Y . . . sur l'acte et le langage. C'est une très, très grosse question. De toute façon il n'est pas question de répondre mais, à la limite, je n'envisagerai même pas de la reprendre là maintenant; peut-être quelqu'un voudra-t-il la reprendre ici ensuite ?

Simplement cette remarque que Lacan souligne justement, la dimension qu'il appelle signifiante de l'acte. Pour le prendre au niveau de l'exemple entre le « Au début était le Verbe » johannique et le « Au début était l'acte » de Goethe, Lacan souligne justement sans cesse en quelque sorte la collusion de ces deux champs, autrement dit quelque chose qui ne permettrait nulle part quelque dérobement ou quelque évitement, mais qui se trouve justement lier l'acte, pour Lacan à un domaine qui échappe à la dialectique motricité stimulus-réponse, agir-faire etc. quelque chose qui serait susceptible de donner son statut à ce qui serait là effectivement l'acte. Il me paraît difficile en tout cas de voir un dérobement dans cette entreprise.

Xavier AUDOUARD : je voudrais faire saillir au passage le rapport qui apparaissait nettement dans plusieurs interventions entre l'acte et la scène primitive, tout ça pour dire à Guattari qu'après tout, je ne suis pas inhibé pour faire ce rapprochement que Lacan n'a pas fait; en effet c'est par expérience personnelle que je m'interroge depuis longtemps sur cette extraordinaire expérience que nous tous en tant qu'analystes, à savoir que le monsieur qui parle là, ou la dame, parlent de la scène primitive comme s'ils y avaient assisté. Le sujet n'était pas là, et pourtant il est pleinement fondé à en parler, c'est-à-dire qu'il essaie de reprendre, dans l'acte inaugural de sa parole, l'acte inaugural de sa vie. Il y a là dans ce modèle quelque chose qui me paraît définir, ou du moins nous éclairer sur l'essentiel de ce qu'est l'acte, à savoir que l'acte, s'il veut être reconnu, n'en est pas moins quelque chose qui ne peut pas l'être et, ne pouvant pas l'être nous engage toujours, en poussant devant nous notre manque, à le restituer, à le répéter, je dirai même indépendamment des contenus que cet acte inaugure ou du champ que cet acte ouvre, mais comme pur acte, et ce pur acte veut se donner comme conscience.

C'est à ce moment là que la conscience qui se fait acte et qui se croit acte tombe, justement, dans l'égarément pour revenir à quoi? A quelque chose de l'acte qui ne peut pas être pur, c'est-à-dire qu'elle se laisse à ce moment là tomber, elle, comme conscience pour restituer un sujet qui n'est pas la conscience et qui devient quoi ? Qui devient l'acte. Je crois qu'il n'y a pas de raison que cette dialectique s'arrête ensuite, et qu'il n'y a pas de reconnaissance finale.

Charles Melman : Ce que je vous propose, pour éventuellement le prochain séminaire fermé, c'est que, s'il y en a parmi vous qui désirent élaborer certains points, au niveau de ce qui est leur champ, leur travail, leurs réflexions, qu'ils se manifestent, ils seront tout à fait bien accueillis.

(Jean OURY - Irène ROUBLEF)

Nous sommes restés dans les thèmes du premier séminaire que j'ai essentiellement évoqués. Mais il y a un sujet qui me paraît tout à fait important, qui mérite d'être repris pour préciser les choses; c'est ce qui a été fait l'année dernière sur la logique du fantasme et qui se trouve repris cette année de façon tout à fait précise, mais à un autre niveau.

Est-ce que l'un de vous voudrait préparer quelque chose qui serait une reprise sur la logique du fantasme ?

Jacques NASSIF : Je veux bien essayer. Tout dépend du temps qu'on peut y mettre.

Charles MELMAN : Un temps qui ne nous empêche pas de pouvoir en parler.

note : bien que relu, si vous découvrez des erreurs manifestes dans ce séminaire, ou si vous souhaitez une précision sur le texte, je vous remercie par avance de m'adresser un [email](#).

[Haut de Page](#)
[commentaire](#)